

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 27 mars 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 27      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 21 mars 2023 s'est réuni le Lundi 27 mars 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, HAY Florence,

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à NOSMAS Karen, de SORIN Christian à CILLIERES Charles, de GUILBAUD Valérie à VERDIER Françoise, de BONNET Gilbert à HOCQUELET Joël, Maire, de HAY Florence à PREVOT Jérémie.

-----  
**C.34**

### **Acquisition d'œuvres d'art**

L'une des missions du Musée Marzelles consiste à enrichir ses collections et tout particulièrement la collection du peintre marmandais Abel BOYÉ, composé de 35 œuvres, dont la qualité est reconnue au niveau national.

A l'occasion d'une vente aux enchères, la Commune de Marmande a pu saisir l'opportunité rare d'acquérir de nouvelles œuvres d'Abel BOYÉ. L'achat a été effectué auprès de la Maison de Vente de Maître Henri ADAM, domicilié 22 rue Dr. Roux à Tarbes (65000).

Le montant de l'acquisition s'élève à 4 453 euros.

Après avoir requis, en amont de la vente, l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine, cette dépense fera l'objet d'aides financières sous forme de subventions sollicitées auprès de l'Etat (DRAC), de la Région (FRAM) et du Conseil Départemental.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'acquérir 11 pièces d'art du peintre Abel BOYÉ pour un montant de 4 453 euros auprès de la Maison de vente de Maître ADAM ;
- Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de l'Etat, de la Région et du Conseil Départemental pour l'acquisition de ces œuvres d'Abel BOYÉ ;
- Précise** que le montant de cette acquisition sera financé sur le budget 2023 ;
- Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Votants : 32 - Abstention : 00 - Exprimés : 32 - Contre : 00 - Pour : 32 -  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 27 mars 2023

Le secrétaire de séance  
Stéphane BLANCHARD

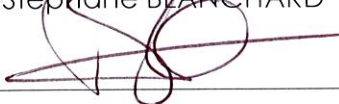


Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 30/03/2023  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 30/03/2023

Le Secrétaire de séance  
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET

